

Dispositif d'Arrêt Automatique des Trains (DAAT)

Certifié SIL2 par CERTIFER

Balise KFS SIL2

ANTI FRANCHISSEMENT DE SIGNAL

La balise a pour principale fonction de relayer l'information de franchissement issue du feu de signalisation (feu rouge/feu vert). Elle est montée sur le ballast entre les rails de roulement par l'intermédiaire d'un châssis externe muni de résilients anti-vibrations.

L'équipement électrique rattaché au feu de signalisation fournit à la balise une information feu au rouge (qui est le même quand pour feu absent) ou l'information feu au vert.

Un aimant permanent crée un champ magnétique constant. La présence seule de ce champ magnétique signale au capteur embarqué et à son bloc de traitement l'interdiction de franchissement de la balise c'est-à-dire du feu associé (feu au rouge ou absence de feu).

En cas de feu au vert, ce champ magnétique est accompagné de l'émission électromagnétique des deux fréquences F1 et F3, indiquant au capteur embarqué et à son bloc, l'autorisation de franchissement.

Trois balises sont disponibles :

- √ La balise KFS mp (dispositif anti-Franchissement de **S**ignal **m**étro **p**arisien) est une équivalence fonctionnelle de la balise RPS à aimant permanent utilisée sur le métro urbain de Paris
- √ La balise KFS rp (dispositif anti-Franchissement de **S**ignal **r**er **p**arisien) est une équivalence fonctionnelle de la balise RP à électroaimant utilisée sur le réseau du RER
- √ La balise KFSI (dispositif anti-Franchissement de **S**ignal **I**ntégré) est une équivalence fonctionnelle des balises RPS du métro et du RER, ainsi que de leurs électroniques associés

Références :

- Corse :
 - Nombre d'exemplaires : 35
 - Année de mise en service : 2006
- Rhônexpress Lyon
- [KFS sur Rhône Express](#)